

La communication facilitée : faux espoirs

Carole Sénéchal¹ et Serge Larrivee²

Que ce soit à cause de troubles développementaux tels l'autisme, le retard mental, la paralysie cérébrale ou d'autres traumatismes, certains individus sont dans l'impossibilité de communiquer. Pour leur venir en aide, des méthodes, regroupées sous le sigle CAA (Communication augmentée et alternative), ont été développées. L'objectif de ce texte est d'analyser brièvement la validité de l'une d'entre elles, la communication facilitée (CF) mise au point par Oppenheim (1961), reprise dès 1970 par Crossley (1992) et popularisée par Biklen (1990).

La CF consiste pour la personne aidée à pointer des lettres ou des dessins sur un tableau ou sur un clavier d'ordinateur en présence d'un assistant, appelé le facilitant, qui soutient son bras, son épaule ou son index. Cette méthode peut être utile, par exemple, aux personnes autistes qui souffrent d'apraxie motrice (Beste, 2007). En fait, cette méthode se présente comme un des seuls moyens de connaître les aspirations réelles et les besoins des personnes souffrant de troubles graves de communication. La CF a suscité l'enthousiasme chez les cliniciens, mais elle a aussi été l'objet de critiques par les scientifiques.

Les tentatives de validation de la CF

Chercher à valider la CF équivaut à répondre à la question suivante. Qui est le véritable auteur du message : le patient ou le facilitant ? La réponse est venue à la fois du milieu juridique et du milieu scientifique. En ce qui concerne le milieu juridique, cinq cas, sauf erreur, se sont retrouvés devant les tribunaux (Cabay, 1994 ; Calculator, 1999 ; Green, 1994 ; Hudson, 1995 ; Prior et Cummins,

1992). Au total, le verdict est négatif : la CF ne fonctionne pas. Si ces cas avaient majoritairement validé la CF, ce sont les méthodes de diagnostic et même la définition de certaines pathologies, dont l'autisme, qui eussent été mises en doute, de même que l'incapacité de patients considérés gravement retardés à gérer eux-mêmes leur vie (Wheeler, Jacobson, Paglieri, et Schwartz, 1993).

Par ailleurs, les études effectuées par les scientifiques visent à départager dans le contenu du message la part qui revient au patient et celle qui pourrait revenir à son facilitant. Pour ce faire, on utilise des tests en double aveugle et des distracteurs. Le message produit n'est considéré valide que

Mots clés : communication facilitée, autisme, handicap mental et physique, troubles de la communication

s'il correspond uniquement à ce que le sujet a perçu. Dans ce type d'études, les résultats sont clairs : quelle que soit la modalité, peu sinon aucune réponse correspondant aux images vues uniquement par le sujet n'est donnée au cours du test (Wegner, Fuller, et Sparrow, 2003). Par exemple, dans l'étude de Hirshoren et Gregory (1995), les 22 sujets (âgés de 6 ans 4 mois à 21 ans 4 mois) bénéficient régulièrement de la CF depuis au moins un an, et sont représentatifs de la gamme des personnes susceptibles d'y être aidés : autisme (4), retard mental (1), multiples limitations physiques (16), autre (1). Sur un total de 288 essais, seules deux réponses traduisent une réelle communication indépendante du facilitant.

Ce constat correspond aux résultats de 35 études publiées entre 1992 et 1996 que Sénéchal, Larivée et Richard (2004) ont analysé en les regroupant en fonction du nombre de sujets par étude : 1 à 3, 4 à 9 et 10 à 23 (Tableau 1).

¹ Professeure adjointe, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières, 3351 Boul. des Forges, Case postale 500, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 5H7 Carole.senechal@uqtr.ca

² Professeur titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal Case postale 6128, Succursale Centre-ville, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7 Serge.larivee@uqtr.ca

Tableau 1 - Nombre (Nb) de sujets ayant réussi à communiquer dans le cadre de la CF selon trois catégories : 1 à 3, 4 à 9 et 10 à 23 sujets par étude

Nb de sujets par étude
1 à 3
4 à 9
10 à 23
Total

Nb d'études
14
9
12
35

Nb de sujets
20
57
174
251

Nb de réussites
5 (25,0 %)
9 (15,8 %)
1 (0,57 %)
15 (6,0 %)

Des 251 sujets impliqués dans les études recensées, seuls 15 d'entre eux (6%) indiquent une « certaine capacité » à communiquer dans le cadre de la CF. Ce pourcentage est cependant différent en fonction du nombre de sujets par étude. Ainsi dans les études où il y a entre 1 et 3 sujets le pourcentage de réussite est de 25%. Ce pourcentage peu élevé chute à 15,8% lorsque les études ont de 4 à 9 sujets et à 0,6% lorsque les études comprennent de 10 à 23 sujets. Autrement dit, plus on s'éloigne des études de cas, moins on observe de réussite. En fait, quand on contrôle des variables autres que l'approche elle-même et susceptibles d'expliquer les « succès », les résultats positifs sont nuls. Des travaux plus récents abondent dans le même sens (Saloviita et Sariola, 2003 ; Sturmey, 2003 ; Wegner, Fuller, et Sparrow, 2003).

Quelques réactions

Les défenseurs à tout crin de la CF ne sont nullement déroutés par de tels résultats. Ils ont à la fois recours à des hypothèses ad hoc, à des affirmations invérifiables

Souvent présentée comme la seule voie d'expression de la vraie nature des individus en difficulté de communication, le débat entourant la CF soulève certaines questions d'ordre éthique.

et certains avancent même des arguments ésotériques. Ainsi, les faibles performances des personnes autistes s'expliqueraient par leur attitude lorsqu'elles sont confrontées à des situations d'évaluation (Cabay, 1994). Réfractaires aux tests de performance, leurs résistan-

ces se traduiraient par des erreurs volontaires, l'envoi de messages inintelligibles ou des notifications d'agacement (Jacobson, Mulick, et Schwartz, 1995), détériorant ainsi la relation entre le facilitant et le facilité. D'autres (Biklen et Schubert, 1991 ; Crossley, 1992) craignent même que la validation empirique de la CF conduise le facilité à douter de ses capacités.

D'autres défenseurs de la CF, d'inspiration spirite, non seulement ne s'inquiètent pas des résultats des études empiriques qui attribuent l'origine du message transmis au facilitant plutôt qu'au facilité, mais ils les endossent sans réserve. Ils sont d'avis que certains facilitants possèdent des dons médiumniques qui leur permettent de transmettre le message provenant du facilité. Ces dons permettent alors au facilitant de mettre son énergie vitale au service de la personne handicapée. Ainsi, le facilitant,

puissant dans son vocabulaire, tapera sur le clavier ce que ressent et pense le facilité (<http://spiritismenantes.free.fr/comfacil.php3>). Le fait que le facilitant soit l'auteur du message n'affecte alors en rien sa validité puisqu'il est l'instrument de communication du facilité. Dans cette même veine ésotérique, Haskew et Donnellan (1992) notent que certains facilitants attribuent des dons télépathiques aux facilités. Ces derniers possèderaient une sorte de sixième sens qui leur permet de deviner ce que les autres pensent, sentent ou savent et de le transmettre à une autre personne comme, par exemple, leur facilitant. Von Tetzchner (1992) considère que la CF s'apparente au phénomène de l'écriture automatique en vogue vers 1930 : sous l'effet d'un pur automatisme psychique, on manifesterait par écrit alors les pensées brutes, mettant ainsi au jour les replis cachés du subconscient de l'auteur (Encarta, 1998).

Dans un registre plus empirique, Kezuka (1997) a tenté de comprendre comment l'influence du facilitant atteint le facilité. À la suite d'une expérience impliquant de nombreux appareils de mesure, l'auteur montre que les facilitants influencent les mouvements des facilités en modifiant l'équilibre des forces en action lorsque ceux-ci cherchent la lettre à frapper. En effet, si la demande énergétique est relativement forte quand il s'agit d'induire un mouvement du bras, il est beaucoup plus facile d'orienter un mouvement déjà initié. Le facilitant imprime alors inconsciemment une légère résistance, parfois à peine perceptible, à l'approche de l'item ou de la lettre appropriés (Bebko, Perry, et Bryson, 1996). Plus le facilité et le facilitant sont habitués l'un à l'autre, plus ce dernier obéit à ce genre d'induction. Kezuka apparente ce phénomène au conditionnement opérant puisque le facilité se trouve d'autant plus motivé à réussir que le moindre succès lui vaut des félicitations.

Conclusion

Souvent présentée comme la seule voie d'expression de la vraie nature des individus en difficulté de communication, le débat entourant la CF soulève certaines questions d'ordre éthique.

Premièrement, la teneur des messages obtenus par l'intermédiaire de la CF commande parfois une réévaluation du diagnostic obtenu par des méthodes conventionnelles. Si ces messages manifestent de réelles capacités cognitives et langagières, il va de soi qu'on réajuste les programmes en fonction des capacités démontrées. Mais comme les productions obtenues à l'aide de la CF risquent d'aboutir à une surestimation des sujets, de tels ajustements pour-

raient finalement nuire à leur développement (Calculator, 1999; Mesibov, 1999).

Deuxièmement, la faiblesse méthodologique de certaines études dont le biais d'échantillonnage n'est pas le moindre ne contribue guère à promouvoir la CF. Aussi longtemps que les performances des sujets démontrées par l'application de la CF n'auront pas été comparées à celles d'une approche concurrente, l'efficacité de celle-ci reste douteuse.

Troisièmement, puisque le credo des tenants de la CF veut que toute personne ait la capacité de communiquer, n'y a-t-il pas là une porte ouverte à l'acharnement thérapeutique dans les cas où cette méthode ne profiterait pas à un sujet donné ?

Quatrièmement, on peut questionner le niveau de compétence des facilitateurs lorsque leur formation se résume à deux jours d'atelier pratique, le visionnement de vidéo et la lecture de textes décrivant la méthode (Green, 1994). Finalement, certaines retombées secondaires de l'approche ne sont pas à négliger. Par exemple, Gepner (2001) soutient que le contact quotidien et l'obligation d'interactions entre le facilité et le facilitant sont à l'origine d'une amélioration des capacités sociales des facilités. Demandons-nous cependant dans quelle mesure ces bénéfices sont propres à la CF : d'autres formes de thérapies comportementales intensives pourraient-elles donner des résultats similaires ?

Au total, les résultats scientifiques concernant l'efficacité de la CF n'autorisent pas d'emblée la promotion de cette méthode. En encourageant l'application de la CF auprès de tous les sujets qui présentent de graves difficultés de communication, les tenants de cette approche risquent de décevoir bien des individus et leurs proches. Les partisans de la CF devraient mieux encadrer leurs travaux afin de s'assurer de la validité de leur approche.

Références

- Bebko, J.M., Perry, A., et Bryson, S. (1996). Multiple method validation study of facilitated communication: II. Individual differences and subgroup results. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 26(1), 19-42.
- Beste, L. (2007). Autism and nursing. Facilitated communication: significance of and use to the nursing of persons with autism with severe disabilities of action and communication. *Pflege* 20(1), 15-33.
- Biklen, D. (1990). Communication unbound: autism and praxis. *Harvard Educational Review*, 60(1), 291-314.
- Biklen, D. et Schubert, A. (1991). New words: The communication of students with autism. *Remedial et Special Education*, 12(6), 46-57.
- Cabay, M. (1994). Brief report: A controlled evaluation of facilitated communication using open-ended and fill-in questions. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 24(4), 517-527.
- Calculator, S.N. (1999). Look who's pointing now: Cautions related to the clinical use of facilitated communication. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools (LSHSS)* 30, 408-414.
- Crossley, R. (1992). Communication training involving facilitated communication. Dans DEAL Communication Centre (Eds.), *Facilitated communication training* (pp. 1-54) Melbourne, Australie : DEAL Communication Centre.
- Gepner, B. (2001). Impact thérapeutique de la CF chez 12 personnes autistes. Résultats d'une étude longitudinale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 49 (4), 301-312.
- Green, G. (1994). Facilitated Communication: Mental miracle or sleight of hand? *Skeptic*, 2(3), 68-76.
- Haskew, P. et Donnellan, A.M. (1992). *Emotional maturity and well-being: Psychological lessons of facilitated communication*. Danbury, CT: DRI Press.
- Hirshoren, A. et Gregory, J. (1995). Further negative findings on facilitated communication. *Psychology in the Schools*, 32, 109-113.
- Hudson, A. (1995). Disability and facilitated communication: A critique. In T.H. Ollendick et R.J. Prinz (Eds.), *Advances in clinical child psychology*, vol. 17, (pp.197-231) New York: Plenum Press.
- Jacobson, J.W., Mulick, J.A., et Schwartz, A.A. (1995). A history of facilitated communication: science, pseudoscience, and antiscience. *American Psychologist*, 50(9), 750-765.
- Kezuka, E. (1997). The role of touch in facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 27(5), 571-593.
- Mesibov, G. (1999). <http://www.autisme.qc.ca/comprendre/docViewing.php?section=comprendreetnoCat>.
- Oppenheim, R.C. (1961, Juin). They said my child was hopeless. *Saturday Evening Post*, 23, 56-58.
- Prior, M. et Cummins, R. (1992). Questions about facilitated communication and autism. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 22(3), 331-338.
- Saloviita, T., Sariola, H. (2003). Authorship in facilitated communication: A re-analysis of a case of assumed representative authentic writing. *American Association on Mental Retardation*, 41(5), 374-379.
- Sénéchal, C., Larivée S., et Richard, E. (2004). Les bases fragiles de la communication facilitée. *Revue de psychoéducation*, 33 (2), 473-500.
- Sturme, P. (2003). Typing in tongues: Interesting observations on facilitated communication do not establish authorship. *American Association on Mental Retardation*, 41(5), 386-387.
- Von Tetzchner, S. (1992). Facilitation and facilitators. *Communicating Together*, 10(4), 8-11.
- Wegner, D.M., Fuller, V.A., et Sparrow, B. (2003). Clever hands: Uncontrolled intelligence in Facilitated Communication. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85(1), 5-19.
- Wheeler, D.L., Jacobson, J.W., Paglieri, R.A., et Schwartz, A.A. (1993). An experimental assessment of facilitated communication. *Mental Retardation*, 31(1), 49-60.

